ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

États-Unis

Question au Gouvernement n° 509

Texte de la question

RELATIONS TRANSATLANTIQUES

M. le président. La parole est à M. Pierre Lequiller, pour le groupe de l'UMP.

M. Pierre Lequiller. Ma question s'adresse à M. le ministre des affaires étrangères.

Au moment le plus aigu du désaccord avec les Etats-Unis, il est indispensable dès à présent de réfléchir à l'avenir des relations transatlantiques.

L'opposition de la France à la guerre préventive, sans accord de l'ONU, est totalement justifiée, sur le plan moral comme sur le plan politique. Cette guerre est une mauvaise réponse à la lutte contre le terrorisme que nous avions engagée par solidarité avec les Etats-Unis, et ses conséquences géostratégiques sont, hélas, prévisibles. Elle creuse le fossé entre, d'une part, les Etats-Unis et l'Occident, perçus comme exclusivement chrétiens, et de l'autre, le monde arabe, perçu comme exclusivement musulman.

Elle suscite l'incompréhension de multiples pays et opinions, notamment sur la priorité donnée à l'Irak par rapport au règlement du conflit israélo-palestinien. Elle peut entraîner la montée du terrorisme dans le monde, éloigner la Turquie, renforcer les mouvements fondamentalistes dans certains pays arabes alliés.

Pourtant, le partenariat transatlantique est fondamental, mais dans l'esprit défini par John Fitzgerald Kennedy : « Nous voyons dans l'Europe un partenaire avec lequel nous pourrons traiter sur la base de pleine égalité », ou par le républicain Eisenhower, qui déclarait, en 1963 : « L'Amérique ne peut pas, à elle seule, résoudre les problèmes du monde, pas plus que l'Europe. Nous voulons que l'Europe soit assez forte pour être le partenaire égal des Etats-Unis. »

Cette phrase résonne comme un appel à réflechir.

Selon vous, monsieur le ministre, la relation transatlantique est-elle durablement affectée par nos différends ? Comment la refonder sur des bases équilibrées, dans le respect mutuel ? Plus généralement, pouvez-vous nous préciser la position de la France dans la guerre et dans l'après-guerre ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

M. André Gerin et M. François Liberti. Il faut arrêter la guerre ! *(Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. Laissez M. de Villepin répondre !

M. Dominique de Villepin, ministre des affaires étrangères. La France, dans la crise irakienne, a fait le choix de la responsabilité. Face au régime cruel et dictatorial de Saddam Hussein, la France s'est située résolument, avec une très large majorité de la communauté internationale, du côté du droit et de la paix et en faveur d'un

désarmement pacifique de l'Irak. Dans la guerre, cette exigence de responsabilité la conduit naturellement à se ranger du côté de ses alliés, du côté des démocraties. Nous souhaitons donc que les opérations militaires soient les plus brèves et les moins meurtrières possible. De même, nous avons demandé aux pays de la région de s'abstenir de toute initiative qui pourrait aggraver la situation.
Cette exigence de responsabilité, nous devons aussi l'exercer vis-à-vis de nous-mêmes. Comme l'a souligné le Premier ministre, les Français ne doivent pas se tromper d'adversaire. Soyons intransigeants dans la défense de nos valeurs, contre tous les amalgames, toutes les formes de racisme, d'antisémitisme, de haine ou d'intolérance.
La France veut aussi faire le choix de l'unité. Face aux menaces du monde - le terrorisme, la prolifération, le crime organisé - la communauté internationale doit se mobiliser et affirmer son unité. Vous l'avez dit, la fracture, la division, le choc des cultures, des sociétés ou des régions constituent bien le grand risque actuel.
Au niveau de l'Europe, il faut surmonter les divisions nées de la crise irakienne. L'Union européenne doit devenir l'un des grands pôles de décision et d'action d'un monde multipolaire. Il faut se donner les moyens institutionnels et financiers d'une véritable politique étrangère et d'une véritable politique de défense communes. Au niveau des relations transatlantiques, puisque ce lien est et restera une donnée majeure de notre action extérieure, seule une Union européenne plus sûre d'elle-même permettra de jeter les bases d'un nouveau partenariat rénové et équilibré avec les Etats-Unis.
Les Nations unies doivent garder un rôle central dans le règlement de la crise irakienne, mais aussi dans la reconstruction d'un système international, et dans une reconstruction de l'Irak fondée sur le droit, sur la morale et donc sur la légitimité. Comme ils l'ont souligné lors du récent sommet à Bruxelles, les membres de l'Union européenne sont déterminés à placer les Nations unies au coeur de leur action. Les prochaines échéances européennes devront être utilisées à cette fin. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*
M. Maxime Gremetz. Il faut arrêter la guerre !

Données clés

Auteur : M. Pierre Lequiller
Circonscription : Yvelines (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 509
Rubrique : Politique extérieure
Ministère interrogé : affaires étrangères
Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 2 avril 2003
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 2 avril 2003